

CENTRE DE FORMATION SUP' LA SALLE

Numéro d'agrément national : 82690030769

DOSSIER DE CANDIDATURE 2019 / 2020

PREPARATION AUX CONCOURS PARAMEDICAUX

Suite à votre demande de renseignements concernant nos formations de,

Préparation aux concours paramédicaux

nous avons le plaisir de vous adresser un dossier complet comportant les renseignements sur nos formations, ainsi que tous les éléments du dossier de candidature.

Prenant appui sur une expérience de plus de 40 ans, nos formations de préparation aux concours paramédicaux font leurs preuves avec d'excellents taux de réussite au fil des années.

Nous vous invitons à nous rencontrer à l'occasion de nos Portes ouvertes et salons de l'Etudiant et à vous connecter sur notre site www.lasalle-69.com

Restant à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire sur cette formation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



web

B. FAYARD
Responsable de Formation

**LES INSCRIPTIONS DANS CETTE SECTION SONT
INDEPENDANTES DE LA PLATEFORME PARCOURSUP**

PREPARATION AUX CONCOURS PARAMEDICAUX

Les étudiants qui souhaitent suivre une formation préparatoire aux concours doivent posséder l'un des diplômes suivants :

- ✓ Baccalauréat général séries S (toutes options), ES ou L
- ✓ Baccalauréat Technologique des séries ST₁D ; STL ; ST₂S ; STMG (selon le concours)

2

1- RENSEIGNEMENTS GENERAUX

OBJECTIFS :

- ✓ Travailler les matières du concours
- ✓ Acquérir la méthodologie des épreuves
- ✓ S'entraîner en situation de concours blancs
- ✓ Se préparer aux entretiens oraux
- ✓ Préparer sa future posture de professionnel de santé

MATIERES ENSEIGNEES :

Les matières enseignées et la maquette de cours sont propres à chaque concours (*possibilité de préparer plusieurs concours*) :

✚ FRANÇAIS	de 100 h à 320 h
✚ CULTURE SANITAIRE ET SOCIALE	80 h
✚ TESTS PSYCHOTECHNIQUES	100 h
✚ PSYCHOLOGIE	de 20 h à 50 h
✚ BIOLOGIE	de 80 h à 200 h
✚ PHYSIQUE	200 h
✚ MATHEMATIQUES	180 h
✚ PREPARATION AUX ENTRETIENS	30 h

FORMATION

En complément d'une solide formation dans les disciplines de concours, des cours de développement personnel (psychologie et préparation aux oraux, d'admission, assurés par des psychologue et formateur spécialisé), permettent aux étudiants de mener une réflexion humaniste, sociologique et éthique, nécessaire dans ces métiers du soin, de la rééducation ou de l'appareillage, souvent en lien avec la souffrance humaine.

ACCOMPAGNEMENT A LA GESTION DU STRESS

Pour aider les étudiants à mieux gérer le stress en situation de concours ou d'entretien devant un jury, proposition d'un **module de 10h de sophrologie, au coût de 110 h pour l'année (entre 8 et 10 personnes)**.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- ✓ Les enseignements sont dispensés par des professeurs expérimentés. Les cours théoriques sont complétés par de nombreux exercices et mises en situation.
- ✓ Un suivi pédagogique rigoureux des étudiants
- ✓ Des petits groupes de travail à effectifs réduits
- ✓ Fréquence des évaluations :
 - Entraînement aux épreuves de concours, grâce à des concours blancs réguliers, suivis d'une correction personnalisée pour progresser
- ✓ Stages :
 - Les stages sont vivement conseillés afin d'être plus à l'aise à l'oral d'admission. Ces stages peuvent se dérouler sur les demi-journées libres, en semaine, au cours de la formation ou sur les périodes de vacances (1 semaine à Toussaint, 2 semaines à Noël, 1 semaine en Février).
- ✓ La préparation se déroulant sur une courte période, les cours dispensés par notre centre de formation sont denses et exigeants. **Un travail personnel complémentaire important et régulier** est donc demandé aux étudiants pour réussir les concours très sélectifs qu'ils présentent ou pour entrer sur dossier, dans les écoles.
- ✓ **La présence à tous les cours et concours blancs est indispensable et obligatoire.** Les retards et la présence sont contrôlés et enregistrés par les enseignants à tous les cours. Des absences régulières ne pouvant permettre une réussite, des mesures seront prises rapidement envers les étudiants qui n'accepteraient pas ce point du règlement.

- ✓ En cas de **scolarité irrégulière ou d'attitude négative pendant la formation**, la direction de l'établissement se réserve le droit d'adresser un **avertissement** ou de **suspendre définitivement** (et à tout moment de l'année scolaire) l'inscription du candidat concerné, sans aucune contrepartie financière.
- ✓ Les étudiants recevront dans l'année scolaire des **bulletins d'évaluation** de leur niveau et de leurs résultats. Ces bulletins comporteront les notes obtenues aux évaluations, les appréciations des enseignants, avec un état des absences aux différents cours et évaluations.

ORGANISATION DES COURS

Début de la formation : Début septembre 2019

Fin de la formation :

- Orthophonie : Mars 2020 (25 semaines de cours)
- Autres formations concours : Avril 2020 (28 semaines de cours)

Horaire hebdomadaire variant entre 15h et 30h de cours, selon la formation.

Les cours sont susceptibles d'avoir lieu tous les jours de la semaine, entre 8h et 18h00.

INSCRIPTIONS - ADMISSIONS

- ✓ Les inscriptions ont lieu du mois de **décembre**, au **mois de septembre**, date de début des cours. Elles sont closes sans préavis dès que le nombre d'étudiants est atteint dans chaque formation proposée et certains cours peuvent ne pas avoir lieu si le nombre de candidats est insuffisant.
- ✓ Les admissions sont prononcées très rapidement après étude **DU DOSSIER SCOLAIRE** de chaque candidat et de ses **MOTIVATIONS PERSONNELLES** pour s'engager dans cette formation. Une attention particulière est portée aux appréciations.
- ✓ Certains candidats peuvent être convoqués à un **ENTRETIEN** devant un jury pour compléter les informations fournies dans leur dossier de candidature.

TARIFS ET MODE DE REGLEMENT

(Voir document joint)

Le montant de la scolarité comprend les cours, les photocopiés, les documents divers distribués, les concours blancs et DS, ainsi qu'une assurance interne à l'établissement. Des livres (non compris dans la scolarité) peuvent être demandés par les formateurs en début d'année.

Le règlement de la formation s'entend selon les modalités suivantes :

- ✓ 150 € d'acompte au moment de l'inscription (qui viendra en déduction du coût annuel)

Par chèques :

- ✓ En deux échéances :
 - Le 15 octobre 2019 pour la moitié de la formation (moins l'acompte versé à l'inscription)
 - Le 15 janvier 2020 pour le solde de la formation

Par prélèvements :

- ✓ En 9 prélèvements d'octobre 2019 à juin 2020

CONDITIONS D'ANNULATION

A compter de la signature du dossier d'inscription, vous disposerez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires.

Au-delà de ce délai, toute inscription est ferme et définitive.

L'acompte de 150 € versé à l'inscription définitive sera conservé intégralement par le centre de formation en cas d'annulation du fait du candidat.

Toute formation commencée est due intégralement au centre de formation en cas d'interruption du fait de l'étudiant (sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif).

ATTESTATION DE FORMATION

Aur terme de l'année, une attestation de formation sera établie aux candidats ayant atteint le niveau souhaité dans toutes les disciplines choisies et ayant participé régulièrement aux cours et contrôles des connaissances.

Cette attestation sera systématiquement REFUSEE à tout candidat n'ayant pas participé à au moins 95% des cours et devoirs prévus dans l'horaire (sauf cas médical)

2- CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature complet doit être déposé au secrétariat de l'établissement. Il comprend les pièces suivantes. *(Ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec la responsable de cette formation pour tout renseignement complémentaire)*

- ✚ La **fiche de candidature** ci-jointe totalement remplie, datée et signée avec une photographie d'identité.

- ✚ Une **lettre manuscrite de motivation** indiquant avec précision les motivations concernant le choix de cette formation. Ce document sera déterminant pour l'admission des candidats.
- ✚ La **somme de 80 €** pour frais de dossier. Cette somme n'est pas déductible de la scolarité et reste acquise à l'établissement en cas d'annulation du fait du candidat
- ✚ Une photocopie de la **carte nationale d'identité**
- ✚ Le dossier scolaire :
 - ✓ Pour les candidats scolarisés en terminale : les photocopies des bulletins trimestriels (ou semestriels) de première et début de terminale, ainsi que les notes du baccalauréat de français.
 - ✓ Le relevé des résultats (notes) du baccalauréat sera à fournir avant la rentrée scolaire.
 - ✓ Pour les candidats déjà bacheliers : une photocopie des notes du baccalauréat, ainsi que les photocopies du livret scolaire de terminale (ou bulletins trimestriels / semestriels) et résultats de l'année scolaire en cours (pour les étudiants scolarisés dans une autre formation).

Tout dossier scolaire incomplet ne sera pas examiné par la commission d'admission et sera retourné au candidat concerné. Il en sera de même pour tout candidat convoqué à un entretien qui ne se présentera pas au jour et heure fixés.



3- RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- ✚ **Lieu de Formation :**
Tous les cours se déroulent, à l'adresse suivante :
Centre de Formation SUP'LA SALLE
1 rue Neyret 69001 LYON
Téléphone : 04-72-10-10-43 ou
04-72-10-10-30 ou 06-87-16-01-50
(Plan d'accès au lycée en annexe)
- ✚ Les **services administratifs** (direction, comptabilité, secrétariat) sont implantés sur le même site
- ✚ **Statut :** Formation identifiée auprès du Rectorat, les élèves disposent d'un statut assimilé étudiants. Ils reçoivent une attestation de scolarité et une carte d'étudiants. Ainsi, ils peuvent bénéficier des tarifs étudiants et faire valoir leurs droits mais ne bénéficient pas des bourses d'Etat. Au regard de la Sécurité Sociale, les étudiants restent affiliés à leur régime de Sécurité sociale (Mutuelle étudiants pour ceux qui sont déjà étudiants ou régime de leurs parents).
- ✚ **Aide :** Certains organismes (mutuelles, caisses d'allocations familiales, mairie, mission locale, CE..) peuvent fournir des aides ponctuelles pour assurer un règlement partiel des cours.
- ✚ **Repas :** les étudiants peuvent bénéficier du service de restauration de l'établissement, du lundi au vendredi entre 11h30 et 13h30
- ✚ **Hébergement :** voir document joint
- ✚ **Transports :** voir document joint « *Nous rejoindre* »

**LES INSCRIPTIONS DANS CETTE SECTION SONT
INDEPENDANTES DE LA PLATEFORME PARCOURSUP**

Photographie
d'identité
récente

FICHE DE CANDIDATURE

5

PREPARATION AUX CONCOURS PARAMEDICAUX

NOM : _____ Prénom(s) : _____

Date et lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

Adresse mail _____ Portable : _____

Êtes-vous titulaire du baccalauréat ? OUI NON

- Si oui quelle est la série et l'année d'obtention : _____
- Formation post-bac en cours ou formation déjà suivie : _____
- Activité professionnelle : _____
- Si non, quel baccalauréat préparez-vous ? _____

PREPARATION AUX CONCOURS PARAMEDICAUX* RENTREE SEPTEMBRE 2019	Horaire Annuel	TYPE DE FORMATION
ORTHOPTISTE	510 heures	A
PEDICURE-PODOLOGUE	220 heures	B
PSYCHOMOTRICIEN	320 heures	C
ORTHOPHONISTE	520 heures	E
ERGOTHERAPEUTE	580 heures	F
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	430 heures	K
AUDIO-PROTHESISTE	590 heures	AUDIO

PREPARATION AUX CONCOURS RENTREE JANVIER 2020	Horaire Annuel	TYPE DE FORMATION
AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE	120 heures	DEAES
AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE	120 heures	DEAES
TECHNICIEN de L'INTERVENTION SOCIALE et FAMILIALE	120 heures	TISF

CHOIX DE(S) FORMATION(S)

6 Indiquer la (les) formation(s) que vous souhaitez **préparer** cette année (par ordre de priorité)

1^{er} choix : _____ 2^{ème} choix : _____ 3^{ème} Choix : _____ 4^{ème} choix : _____

La formation choisie doit être désignée par la lettre « type » associée à la formation

**Si votre choix se porte sur plusieurs concours, le volume horaire de votre formation n'est pas l'addition des heures de toutes les formations, le coût n'est pas l'addition des coûts de toutes les formations. Il est possible de commencer la préparation de plusieurs concours et d'abandonner une formation dans le courant de l'année.*

Pour préparer plusieurs concours, il faut choisir la formation la plus complète parmi les différentes maquettes de formation.

Nous recommandons toutefois aux étudiants, de bien cibler leur choix pour ne pas se disperser dans des efforts inutiles et improductifs.

Nous restons disponibles pour un éventuel entretien sur ces choix.

Choix du module complémentaire de sophrologie

OUI NON

J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'admission, d'organisation, de déroulement de la formation et de financement de ces cours.

Date et signature du stagiaire

Date et signature(s) des parents ou du répondant

Bulletin de candidature à renvoyer au :

Centre de Formation SUP'LA SALLE-LYON CROIX ROUSSE

1, rue Neyret – 69001 LYON

Sup-lasalle@lasalle-69.com

Tél : 04.72.10.10.43

Ou 06.87.16.01.50